

Granby, le 7 janvier 2026

Bonjour,

La CDC Haute-Yamaska est un organisme qui regroupe près d'une centaine d'organismes communautaires de la Haute-Yamaska dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

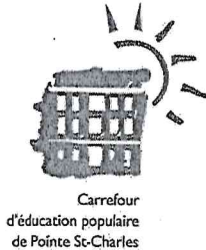
Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Stéphany Chrétien



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

~~Kenza~~ Kenza Fofana

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

SYLVAIN BRUNEAU 

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.


Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,


CLAUDETTE DESGROSEILLIERS

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Félix Deschatelets 

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

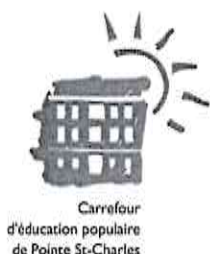
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

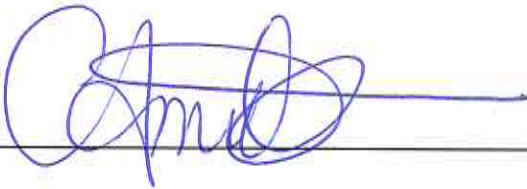
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

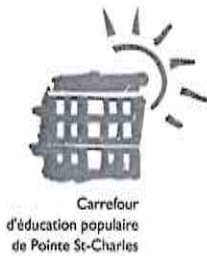
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.


Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

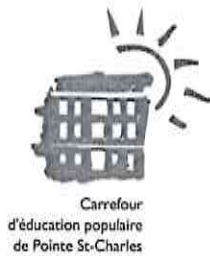
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

THU

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

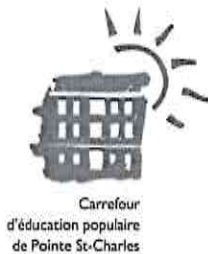
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

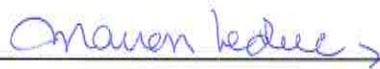
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

 _____

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

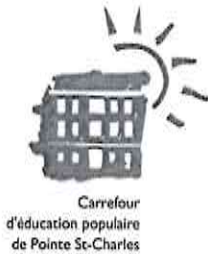
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

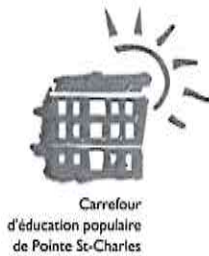
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Charles Zetaliou

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Thérèse Cardinal

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

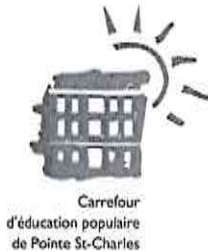
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Jean Pierre Rizzoli

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

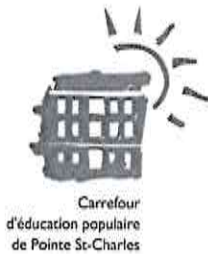
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Edele

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

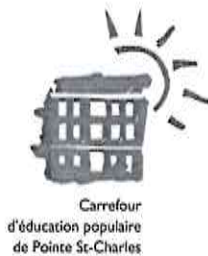
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

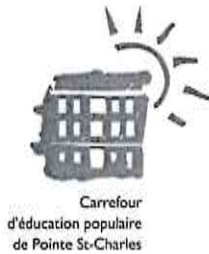
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

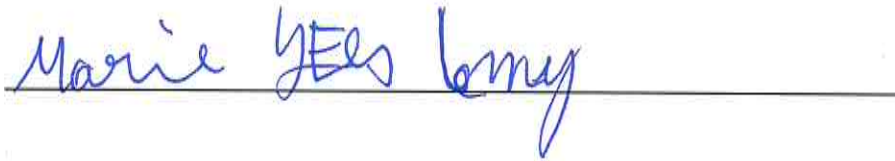
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

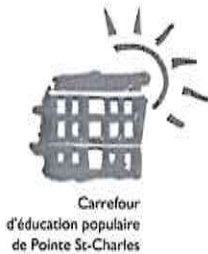
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink that reads "Marie YVES Lamy". The signature is written in a cursive style and is positioned above a solid horizontal line.

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

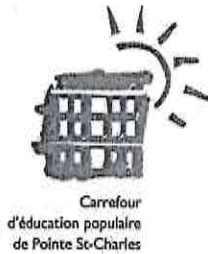
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink that reads "Alain Auclair". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

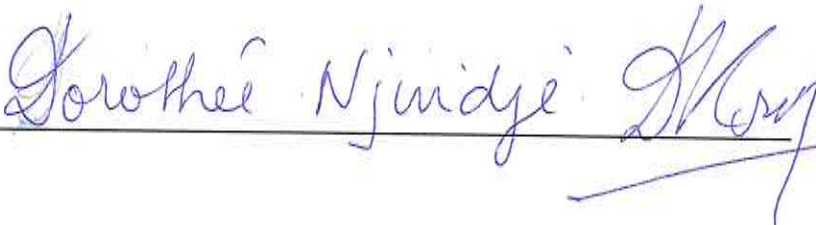
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

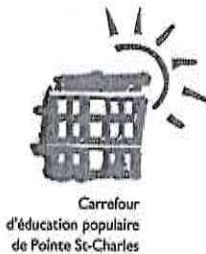
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

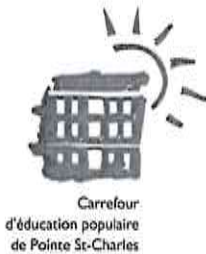
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

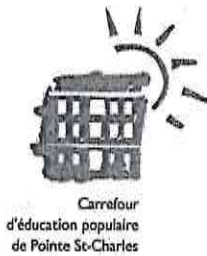
Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Carol Dames

2025-12-08

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

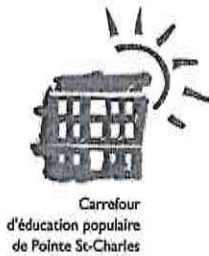
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

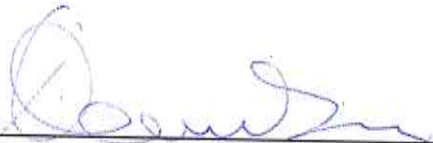
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

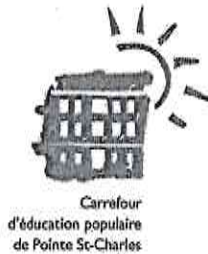
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

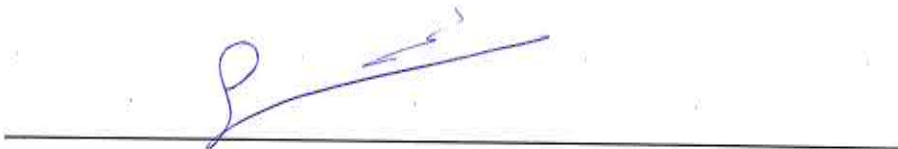
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

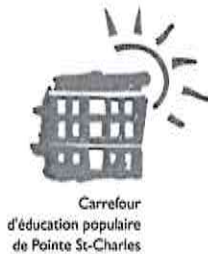
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

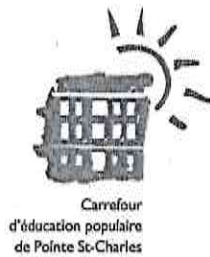
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, reading "Hélène Gauthier", is written over a horizontal line.

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

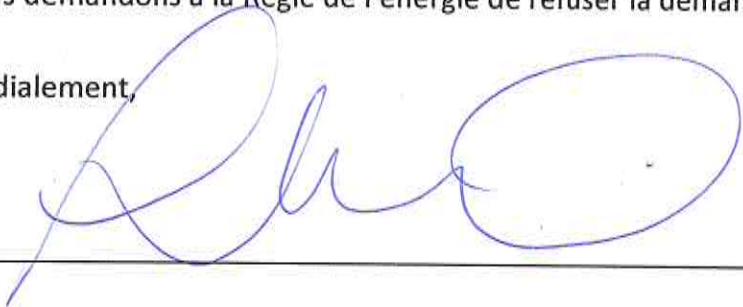
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

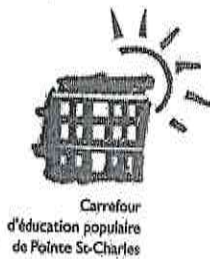
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

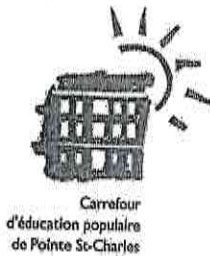
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.


Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

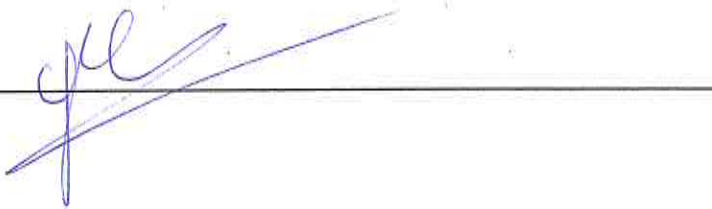
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

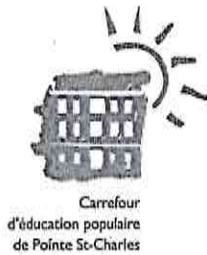
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

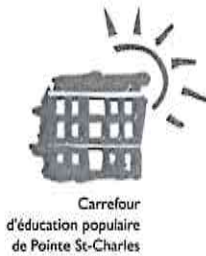
Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

MARIE CARMEN AMILUS

Marie Carmen Amilus

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

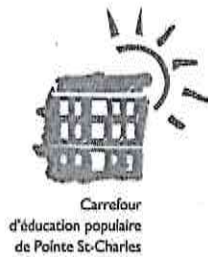
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Pedro Sánchez Dominguez *Daudy*

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

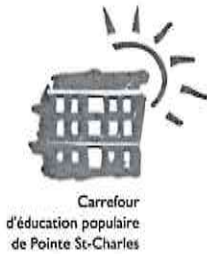
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

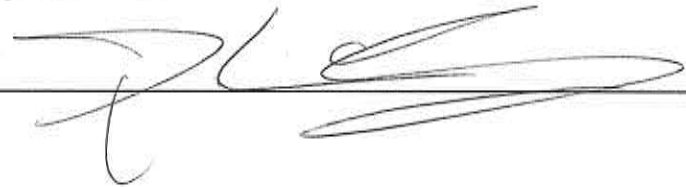
Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Siane Landry



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

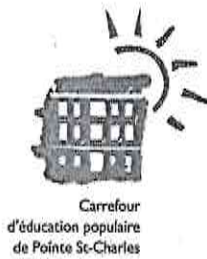
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

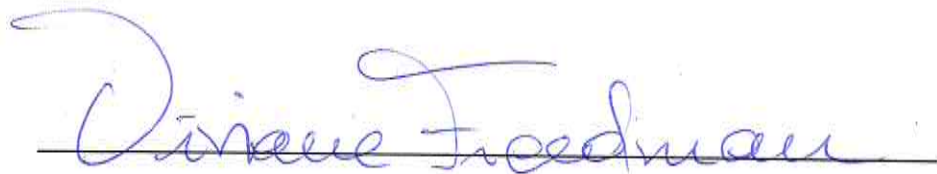
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, reading "Dinae Friedman", written over a horizontal line.

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

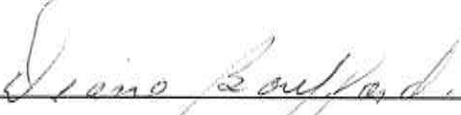
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

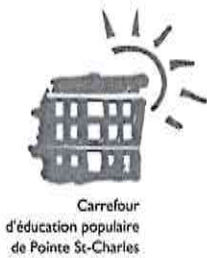
Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Diane Bouffard.

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

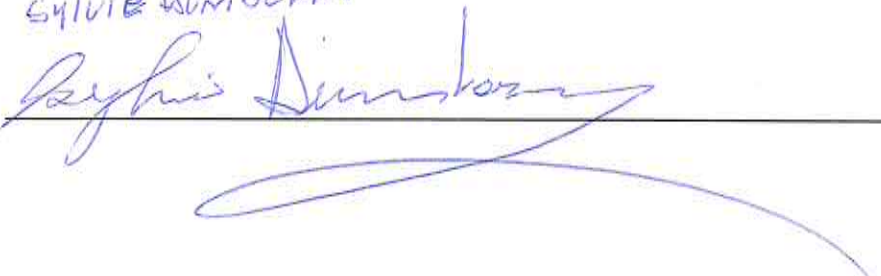
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

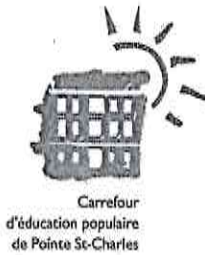
Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Sylvie Dumbréa
A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie Dumbréa', is written over a horizontal line. Below the line is a large, sweeping blue flourish.

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

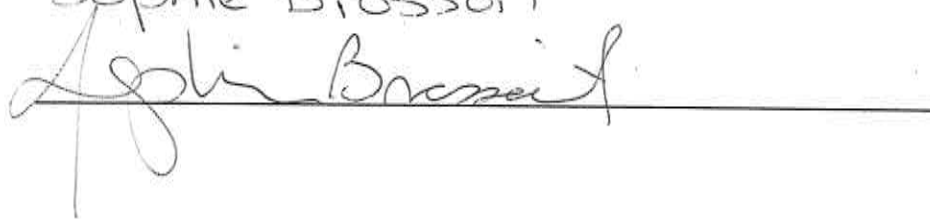
Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Sophie Brossait


Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

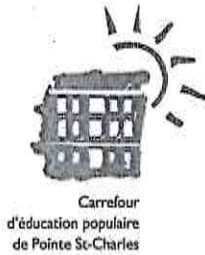
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Squad Troisième

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

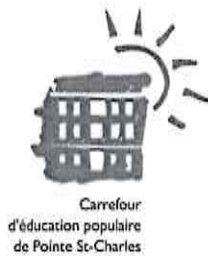
2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

DIANE CADIEUX LEROUX

A handwritten signature in cursive script, reading "Diane C. Leroux", is written over a horizontal line.

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

 Kylen Chang

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444
Site web : <http://carrefourpop.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>



Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Je participe aux activités du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. Le Carrefour est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Nous sommes plusieurs à avoir de la difficulté avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les personnes vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Plusieurs personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Pour plusieurs, c'est compliqué d'utiliser Internet, l'ordinateur, la tablette ou un cellulaire.

Cette situation ne concerne pas seulement les personnes âgées de plus de 75 ans. Il y a aussi des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap.

Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont actives et font partie de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue Centre

Montréal, Québec H3K 1J7

Tél: 514-596-4444

Site web : <http://carrefourpop.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/>